LYCÉE INTERNES

Email : *intendance.argeles65@ac-toulouse.fr*

Tarifs 2025/2026

1. Internes 4 jours (=SANS mercredi NI week-end)

Septembre/décembre	Janvier/Mars *	Avril/Juillet *	**Total année scolaire*** **(tarif fixé par le CR Occitanie)**
439,66 €	320,00 €	391,50 €	**1 151,16 €**

2. Internes 5 jours (=SANS week-end)

Septembre/décembre	Janvier/Mars *	Avril/Juillet *	**Total année scolaire*** **(tarif fixé par le CR Occitanie)**
551,45 €	400,00 €	487,50 €	**1 438,95 €**

3. Internes 7 jours (=AVEC week-end)

Septembre/décembre	Janvier/Mars *	Avril/Juillet *	**Total année scolaire*** **(tarif fixé par le CR Occitanie)**
767,53 €	560,00 €	687,00 €	**2 014.53 €**

Les tarifs seront revus au 1er janvier 2026 conformément à la délibération de la collectivité de rattachement (Conseil Régional Occitanie). Les montants du 2ème (janvier-mars 2026) et 3ème trimestre (avril-juillet 2026) sont donc susceptibles d'évoluer.

Frais d'internat

Vous recevez **chaque trimestre par mail un ASAP** (Avis des Sommes À Payer) qui vous indique le montant à régler (page 1) **et** les modalités de règlement (page 2).

Le prélèvement automatique est vivement recommandé.
Il permet de lisser les versements du trimestre en trois parties égales et d'éviter tout oubli de paiement. Le progiciel financier Op@le détermine automatiquement le calendrier et le montant des échéances. Celles-ci ont lieu tous les 5 du mois et sont détaillées sur la page 2 de l'ASAP (Avis des Sommes À Payer) transmis automatiquement par mail chaque trimestre.

Pour souscrire au prélèvement automatique, merci de renseigner l'autorisation de prélèvement jointe en annexe et de fournir un relevé bancaire mentionnant l'IBAN et le BIC. Ces documents sont à remettre à l'intendance le jour de la rentrée à l'internat ou au plus tard le 10 septembre 2025.

Le service d'intendance se tient à votre disposition pour tout complément d'information par téléphone (05 62 97 47 47) ou par mail (intendance.argeles65@ac-toulouse.fr).

Activités d'internat

Un forfait obligatoire pour les activités internat **20,00€** pour les internes 5 jours et **55,00€** pour les internes 7 jours est à verser :

soit avant le 20 août 2025 par virement sur le compte du lycée :

Banque : TRESOR PUBLIC Domiciliation : TARBES
IBAN : FR76 1007 1650 0000 0010 0021 943 BIC : TRPUFRP1

soit à la rentrée en espèces ou par chèque à l'ordre du LYCEE René Billères.

Prestations accessoires
Internes 7 jours (avec week-end)

La blanchisserie du linge personnel

Forfait de 75€ pour l'année obligatoire pour les internes 7 jours

Deux buanderies équipées de lave-linges professionnels sont disponibles à chaque étage de l'internat (étage filles et étage garçons). **Le forfait de 75€/an** demandé aux familles en début d'année scolaire comprend la fourniture de la lessive, l'entretien du matériel par le lycée, ainsi que le lavage du linge de lit (draps, housses, taies) toutes les trois semaines par la lingerie du lycée.

Pour rappel, les élèves internes doivent impérativement **posséder 2 parures de linge de lit** afin d'assurer le roulement lors du lavage.

Ce forfait est à régler soit par virement avant le 20 août 2025 sur le compte du lycée :
Banque : TRESOR PUBLIC Domiciliation : TARBES
IBAN : FR76 1007 1650 0000 0010 0021 943 BIC : TRPUFRP1

soit à la rentrée par chèque à l'ordre du LYCEE René Billères ou *en espèces.*

⚠ **SEULS les internes 5 jours qui pratiquent une des 3 options sport (AGB – SKI – VTT) peuvent utiliser gratuitement les lave-linges AVEC leur propre lessive.**

L'argent de poche

Les internes de week-end doivent posséder une **carte bancaire ou une carte bancaire prépayée** (possible dès 12 ans). L'intérêt de cet outil moderne et pratique :

- **Sécurité** : évite de posséder de l'argent liquide à l'internat ; limitation des retraits/achats fixée par les parents ; découvert impossible ; contrôle des achats par les parents grâce au suivi détaillé des opérations…
- **Autonomie** : gestion autonome du budget par l'élève ; possibilité de régler avec la carte directement chez les praticiens ou d'effectuer des retraits d'espèces.

Les frais médicaux

Le suivi médical des internes est assuré comme suit : visite le mardi soir au lycée sur demande de Mme l'infirmière ou transport au cabinet médical, maison médicale ou hôpital en cas d'urgence. **La famille règlera directement le praticien**.

1. Le praticien (médecin, pharmacie, hôpital…) adressera directement la facture à la famille par mèl ou par courrier.
2. La famille devra régler la facture dans les plus brefs délais, soit par chèque, soit par virement bancaire (le RIB du praticien sera fourni avec la facture). Ce dernier mode de paiement sécurisé et rapide doit être privilégié, notamment par les familles vivant à l'étranger.
3. Le praticien enverra ensuite la feuille de soin afin que la famille puisse se faire rembourser.

A noter que **dès 12 ans les enfants de nationalité française peuvent posséder une carte vitale**. Il est donc recommandé d'en faire la demande auprès de votre caisse d'assurance maladie.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE CLIMATIQUE RENE BILLERES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE CLIMATIQUE RENE BILLERES.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 46 ESD 812D80

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom :	Nom : LYCEE CLIMATIQUE RENE BILLERES
Adresse :	Adresse : 6 Avenue Marcel Lemettre BP 103
Code postal :	Code postal : 65402
Ville :	Ville : ARGELES-GAZOST CEDEX
Pays :	Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) | IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif ☐ Paiement ponctuel ☐

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)

Rappel :
En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE CLIMATIQUE RENE BILLERES. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec LYCEE CLIMATIQUE RENE BILLERES.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.